

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 15 DÉCEMBRE 2016 (ADOPTION DU BUDGET 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Îles-de-la-Madeleine, tenue au centre communautaire, situé au 175, Boulevard, à Saint-Jacques-le-Mineur le 15 décembre 2016.

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Monsieur Alain Lavigne, au poste N°1,
Madame Marie-Eve Bruneau, au poste N°2,
Monsieur Guy Duroy, au poste N° 3,
Madame Mélanie Le Lacroix, au poste N° 4.

Était absent : Madame Christiane Poirier, au poste N° 5,
Monsieur Pierre Labelle, au poste N° 6.

Direction de la santé

Madame Lise Gosselin, médecin, ouvre la séance et le procès.

Jean-Pierre Goyon, directeur général est aussi présent et agit comme secrétaire.

Aucune proposition n'étant présente dans le ordre.

Direction de la santé

Madame la médecin informe l'assemblée, que la séance extraordinaire est ouverte à 19h00.

2016-11-09... Adoption du Ordre du jour

Les membres du Conseil assemblés sous le régime de consultation, au matin du 15ème avant la tenue de la séance extraordinaire, il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lavigne et il est adopté l'Ordre du jour par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour, à savoir :

De : *Tou* Conseil ordinaire

A.1 PAR LE CONSEIL

Monsieur les conseillers Christiane Poirier, Marie-Eve Bruneau, Mélanie Le Lacroix et Monsieur les conseillers Alain Lavigne, Pierre Labelle et Guy Duroy.

Par le procureur, sous des engagements de l'ÉTS, par Règlement, le 15 décembre 2016, à une séance extraordinaire, du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation des mandats et adoption de l'Ordre du jour.
- 2- Révision adoptant le budget 2017
- 3- Passage de questions relatives aux sujets présent et l'adoption de budget 2017.
- 4- Levée de la séance officielle.

Tenué à Saint-Jacques-le-Mineur, le 15 décembre 2016.

